



229456 - Quand le musulman invoque Allah, il reçoit soit ce qu'il a demandé , soit une autre chose

question

L'Invocation qu'on formule pour améliorer son état religieux sera -t- elle nécessairement exaucée ici-bas quand son auteur est sincère? Qu'en est il quand il s'agit de demander à Allah la Certitude? L'invocation que l'on fait pour être bien accueilli dans l'au-delà sera-t-elle exaucée assurément, si son auteur est sincère? Qu'en est il d'une demande qui porte sur l'accès au Firdaws?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le musulman est tenu d'adorer Allah le Puissant et Majestueux tout en état sûr de l'exaucement (de ses invocations). Il doit nourrir une bonne opinion envers Allah le Transcendant et Très-haut, employer les moyens (appropriés), s'en remettre à Allah le Puissant et Majestueux et laisser la réponse dépendre de la miséricorde , de la providence et de la sagesse divines. Allah l'Auguste et le Très-haut sait mieux ce qui est bon pour son fidèle serviteur ici-bas, et le sauve dans l'au-delà. Ce qui importe est qu'il ne désespère pas , si longue soit son attente, et ne s'impatiente en se disant: j'ai invoqué Allah mais Il ne m'a pas répondu. L'invocation est en soi une manière d'adorer Allah voulue pour elle-même et non seulement pour obtenir son exaucement.

Il a été rapporté par une voie sûre d'après Abou Saïd al-Khoudri (P.A.a) que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «Chaque fois qu'un musulman formule une invocation exempte de péché et non susceptible d'entraîner la rupture de ses liens de parenté, Allah lui donne l'une de ces trois (réponses): soit Il lui donne rapidement ce qu'il a demandé, soit Il le lui épargne jusqu'à la vie dernière, soit Il lui évite l'équivalent en mal.»- « Puisqu'il en est ainsi, nous allons nous y livrer très fréquemment.» Dirent ses compagnons - « Allah est plus généreux.. » conclut-il. (Rapporté par Ahmad dans *al-Mousnad* (17/213) et jugé bon par les réviseurs de



l'édition de l'Institution Rissalah. Sa chaîne de transmission est jugée excellente dans at-Targhib wa at-Tarhiib et déclaré authentique par al-Albani dans *Sahih at-Targhib wa at-Tarhiib* et dans *Sahih al-Adab al-Moufrad* (547)

L'imam an-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a établi dans son livre al-adhkaar à la page 401 un chapitre intitulé: Quand le musulman invoque Allah, il reçoit soit ce qu'il a demandé , soit une autre chose...

L'objet déterminé de l'invocation, qu'il s'agisse d'une amélioration dans la vie religieuse ou d'une meilleure vie future, peut ne pas être atteint. Car Allah peut le remplacer par une autre chose ici-bas ou dans l'au-delà ou éviter à l'auteur de l'invocation l'équivalent en mal de ce qu'il a demandé.

Ibn Abdoul Barr (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans un commentaire sur le hadith ci-dessus cité: « Il indique qu'une réponse sera nécessairement donnée sous l'une des trois formes mentionnées. S'il en est ainsi, on peut interpréter la parole d'Allah le Puissant et Majestueux : « Il dissipera, s'Il veut, l'objet de votre appel.» (Coran 6:41) en disant qu'Il le voudra car aucune contrainte ne pèse sur Lui. Dans ce cas, la parole du Puissant et Majestueux: « Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie.» (Coran, 2:186) garde son sens général apparent selon l'interprétation dédite du hadith d'Abou Saïd suscitée. Allah sait mieux ce qu'Il a voulu dire. Et Son Messager (Bénédictio et salut soient sur lui) comprend mieux ses propres propos.

L'Invocation est un bien entier , une forme d'adoration, une bonne action. Allah ne fait perdre sa récompense à l'auteur d'une bonne action. Il a été rapporté qu'Abou Hourayrah avait l'habitude de dire: « Je ne crains pas l'absence d'un exaucement mais je redoute qu'on me détourne de l'Invocation. » Pour moi (Ibn Abdoul Barr), ceci signifie qu'il a compris que le verset qui promet l'exaucement a une portée générale et qu'Allah ne manque pas à Sa promesse. » Extrait de at-Tamhiid lima fil-Mouwatta min al-maani wal asaaniid (10/297-299)

Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « Tout auteur d'une invocation recevra



une réponse mais les réponses varient. Parfois elles correspondent à ce qui est demandé parfois elles apportent une compensation. Un hadith authentique cité par at-Tirmidhi et par al-Hakim et reçu de Oubadah ibn Samit d'une haute source abonde dans ce sens puisqu'il précise: «Chaque fois qu'un musulman formule une invocation, Allah lui donne rapidement ce qu'il a demandé ou le lui épargne ... » Extrait de Fateh al-Baari (11/95).

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « Insister, nourrir une bonne opinion en Allah, ne pas désespérer, font partie des plus importants facteurs qui favorisent l'exaucement. Celui qui invoque Allah doit insister et nourrir une bonne opinion en Allah sachant qu'Il est Sage et Omniscient et qu'Il peut soit donner rapidement ce qui est demandé, soit le retarder, compte tenu de Sa sagesse. Il peut aussi donner au demandeur un bien supérieur à ce qu'il a demandé. » Extrait de *Madjmou fatawa Ibn Baz* (26/122)

Cheikh al-Barak (Puisse Allah le protéger) dit: « L'exaucement d'une invocation a une portée plus large que la satisfaction d'un besoin (déterminé). Dès lors, la non obtention de ce qui est demandé (précisément) ne signifie pas nécessairement qu'Allah n'a pas exaucé son invocation et qu'il peut dire : Allah n'a pas répondu à ma demande! Comment le sait-il? Peut-être Allah lui a-t-il donné l'une des trois (réponses). Voilà pourquoi j'ai dit: les propos (de l'auteur) : Il satisfait les besoins ont un sens plus restreint que ses propos : Allah exauce les invocations.» Extrait de *Sharh al-aquiidah at-Tahaawiyyah*, p.348.

Ceci signifie qu'on doit invoquer Allah tout en étant sûr de l'exaucement, qu'on le constate dans sa vie d'ici-bas ou qu'il soit retardé pour sa vie future. La générosité d'Allah le Puissant et Majestueux se réalisera au profit de tout auteur d'invocation qui aura tenu compte des moyens prévus.

Notre site contient de nombreuses réponses utilisables à ce propos. Voir la réponse donnée à la question n° [212629](#) et la réponse donnée à la question n° [135085](#)

Allah le sait mieux